

COMPTE-RENDU

DATE ET LIEU

06/07/2021 OSV +Visioconférence

ORDRE DU JOUR

- AG du Villeur'bad

PRESENTS

27, dont 10 présents, 4 procurations et 13 distants.

Président de séance : Jérôme TASSARA.

Secrétaire de séance : Corentin PRIMA.

Convocation à 19h30.

Début de la séance à 20h05 suite à un problème technique sur un PC.

Vote du procès-verbal 2020. Vote Contre : 0 Abstention 0.

Le procès-verbal 2020 est donc adopté.

<u>Vote du règlement intérieur.</u> Vote Contre : 0 Abstention 0.

Le règlement intérieur est donc adopté.

Bilan moral du président Jérôme TASSARA (voir discours).

<u>Vote du bilan moral</u>: Vote Contre : 0 Abstention 0.

Le bilan moral est donc adopté (20h20).



Bilan Financier du trésorier Arnaud QUIBLIER (20h20). Voir document.

Explication du document :

- -Il faut retenir que l'adhésion est le plus gros budget du club. Il y a eu une baisse des subventions de la mairie cette année.
- -Légère augmentation des frais bancaires pour plus de transparence (700€)
- -9000€ de salaire pour les salariés (Maxime + Christian)
- -1500€ de remboursement de l'état (chômage partiel)
- -Les charges sociales sont faibles (400€) mais c'est lié au COVID II y aura une augmentation de +2500€ l'an prochain.
- -Formation, 0€ de dépense, le club souligne que nous recherchons toujours un JA.
- -Formation Geoffrey d'environ 600€. Nous n'avons pas encore le coût exact qui devra arriver dans les prochains jours.
- -Peu de vente de volants dû au COVID, donc le club doit avoir des stocks.
- -Il y a eu cette année des investissements pour l'Air Badminton et pour faire passer les plumes.
- -Compétition, uniquement 2 tournois de remboursé cette année donc 800€ au lieu de 8000€.

Le bilan financier est donc en positif de 29 000€ cette année.

Le bureau rappel en bas du document l'avantage en nature de la mairie (50 000€ de gymnase et 1700€ pour le matériel des évènements).

Question sur le bilan financier :

Franck: Quelle somme aurions-nous en plus sans cette subvention?

Réponse du bureau : 200€ en plus par licence (presque le double).

Nathalie: Pourquoi avons-nous la moitié du budget pour seulement 2 tournois cette année?

Réponse du bureau : Le budget est de 800€ sur 8000€ donc 10% seulement (colonne 3). Il apparait également un remboursement de 100€pour Vincent LY qui n'a pu être remboursé qu'en Septembre 2020 mais qui date de la dernière saison.

Nathalie : Est-ce que 8000€ sont suffisants.

Réponse du bureau : L'an dernier la limite a failli être dépassé très tôt mais le COVID a stoppé la compétition assez tôt. Il y aura sans doute un problème sur une année pleine. Cette limite permet de limiter le budget.



Sandra: Pourquoi tous les tournois de Juillet n'ont pas été remboursés?

Réponse du bureau : Nous avons juste remboursé le tournoi de Corbas sur demande et a gardé l'ouverture d'un seul tournoi par mois. Le budget sera réinvesti dans la réduction de licence de l'an prochain par exemple.

<u>Présentation du Bilan indicatif mais non comptable par le trésorier Arnaud QUIBLIER (20h45).</u>

- -48 000€ sur les comptes du club en Juillet 2020.
- -28 000€ de bénéfice cette année.
- -76 000€ sur les comptes du club en Juillet 2021.

Vote de sincérité des comptes : Vote Contre : 0 Abstention 1.

La sincérité des comptes est donc adoptée.

Le président présente le résultat du sondage de cette année (20h46) (voir document)

116 retours

Les questions sont accès sur la communication cette année.

Le président rappelle que la mairie souhaite des villeurbannais en priorité.

Le président rappelle qu'il est difficile d'être sur tous les réseaux sociaux pour un club de badminton mais indique que les agents de développements améliorent notre présence sur les réseaux actuellement.

Le président souligne la création d'une chaine Youtube cette année.

Le président rappelle que les mails peuvent arriver dans les spams et qu'il faut donc les vérifier.

Le président rappelle que le site est bien à jour. Le bureau remercie les adhérents pour ce retour.

Présentation interclub par Arnaud MERGEY (21h00).

- -Toutes les équipes réengagées cette année + 1 équipe pour le groupe C3.
- -Seule l'équipe 1 a pu faire 1 rencontre mais elle ne comptera pas. Le reste des équipes n'a pas pu jouer.
- -Année blanche décidé par le comité.
- -Décision de ne pas maintenir d'équipe en régionale suite au départ de plusieurs joueurs et à l'absence d'un JA dans le club.



Questions:

Sandra: Flou dans la mise en place des équipes, et pas de retour suite à la création des équipes.

Réponse du bureau : La club doit engager l'équipe en Juin (de l'année précédente) et ne connait pas encore les joueurs. Depuis 3 saisons le club décide des équipes via la commission interclub (membres du bureau + entraineurs + capitaine). La décision est objective et on regarde les classements. Il ne faut pas hésiter à rejoindre cette commission.

Pour rappel une contrainte de 2 mutés max est présente.

Franck + Louis + Sandra : Quand nous ne sommes pas sélectionnées nous ne sommes pas au courant.

<u>Réponse du bureau</u>: Nous retenons la remarque et nous allons essayer de publier la liste des joueurs à tout le monde. Attention pour rappel, cette liste peut évoluer à chaque rencontre interclub. Les joueurs doivent jouer pour le club. Maxime avait déjà anticipé ce point pour l'année prochaine.

Présentation du pôle jeune par Marion GREVET (21h17) :

- -58 jeunes cette année.
- -Départ d'Antonin l'an prochain donc arrêt du minibad face au manque de bénévoles.
- -Evénement logo proposé pendant le COVID.
- -3 tournois à organiser l'an prochain, il faudra des parents bénévoles ... et des licenciés du club.

A noter que certains parents sont bien présents pendant cette AG 2021.

Présentation du loisir (21h25)

-Plutôt positif globalement dans les retours. Le même taux de remplissage sera gardé pour garder un taux de remplissage satisfaisant en fin de saison auprès de la mairie.

Présentation du développement du club par Maxime SALAMO (21h27).

-Il y a 2 agents dans le club.

Le club a bien réalisé des événements pendant le COVID.

Le club prépare bien l'an prochain (com, plumes, créneaux transfères etc...).

Le bureau et les joueurs soulignent les activités pendant le COVID qui ont été très appréciés.

Vote du projet éducatif : Contre : 0 Abstention 0.

Le projet éducatif est donc adopté.



Présentation des tarifs de la saison 2021-2022 par le président (21h35)

-Avoir important cette année malgré 55€ de licence non remboursée par la ligue.

-Loisirs 70€ et Compétiteurs 105€ (voir document).

Un bon LARDE Sport de 20€ sera également offert. Il permet de soutenir notre partenaire.

Remboursement possible pour les joueurs qui ne se réinscrivent pas sur demande en Novembre.

Les nouveaux joueurs auront le plein tarif.

Les polos seront à nouveau disponibles à la vente et le prix des volants sont maintenus.

Le bureau garde en tête qu'il peut y avoir moins d'inscriptions cette année suite au COVID.

Le partenariat LARDE Sport sera reconduit.

Ouestion:

Franck: Remboursement sous condition

Réponse du bureau : Il n'y a pas de condition

<u>Franck</u>: Je souligne que nous remboursons des joueurs qui ne seront plus dans le club <u>Réponse du bureau</u>: C'est une obligation légale d'équité.

<u>Question</u>: Est-ce que le nombre de compétiteur sera limité.

Réponse du bureau : Oui, le bureau réalise un tri.

Question: Le classement sera moins pris en compte suite au COVID:

Réponse du bureau : Le bureau va en tenir compte.

Vote des tarifs : Vote Contre : 1 Abstention : 4.

Les tarifs sont donc adoptés.



Présentation du budget prévisionnel par Arnaud QUIBLIER (21h58):

La planification est complexe suite au COVID.

Le club souhaite se professionnaliser avec un temps plein.

Il faut noter qu'il y aura 25 000€ de réinscription au lieu de 50 000€ cette année.

Le budget prévisionnel est donc de -35 000€ cette année.

Le bureau indique que les joueurs non à jour de leurs cotisations cette année n'auront pas de réduction.

Questions:

Franck: Une présentation négative est-elle possible?

Réponse du bureau : Nous discutons beaucoup avec la mairie et nous allons bien expliquer que ce budget qui fait suite au fort bénéfice de l'an dernier.

Anne Sophie: Il faut préciser que cette situation est exceptionnelle.

Réponse du bureau : Nous allons bien le préciser.

Franck: Comment anticipez-vous le temps pleins?

Réponse du bureau : Nous gardons 1 an de salaire en trésorerie.

Question: Quel est le rôle du temps pleins.

<u>Réponse du bureau</u>: C'est un agent de développement. Il permettra de soulager les bénévoles dans l'administratif, le sponsoring, l'organisation d'événement, le projet club etc...

Pour rappel, si sponsoring il y a, il ne sera pas réservé aux équipes interclubs ou aux compétiteurs.

Vote du budget prévisionnel : Vote Contre : 0 Abstention 1

Le budget prévisionnel est adopté.

Evolution du bureau (22h30)

<u>Départ</u>: Arnaud MERGEY, Corentin PRIMA, Michel NGUYEN.

Arrivée : Jeanne GREA.

Le bureau remercie tout particulièrement Arnaud MERGEY après de très nombreuses années au bureau.



Composition du conseil d'administration :

Jérôme TASSARA.

Benoît GAGET.

Arnaud QUIBLIER.

Adélaïde PREUVOT.

Thibaud DURAND.

Marion GREVET.

Jeanne GREA.

Anne-Sophie THIVOLLE.

Boris CHAZALET.

Vote du conseil d'administration : Vote Contre : 0 Abstention 0.

Le conseil d'administration est adopté.

Le bureau précise avant la clôture qu'il y aura peut-être une ouverture plus tardive des gymnases l'an prochain.

Le barbecue devrait être présent l'an prochain.

Clôture de la séance, 22h45.

Jérôme TASSARA, président.

